

UE 231 Les usages pédagogiques du numérique en EPS

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPUE40

Présentation

Des compétences des domaines 2, 3, 4 et 5 du DigCompEDU sont particulièrement visées par cet EC :

- Domaines 2 et 3 : Conception et utilisation des outils numériques pour l'enseignement et les apprentissages
 - Concevoir des situations pédagogiques d'EPS en présentiel et mobilisant fortement les outils numériques ;
 - Mettre en œuvre ces dispositifs en situation aménagée, accompagnée ou en responsabilité ;
 - Utiliser les services et outils numériques pour améliorer l'accompagnement et l'autonomie des élèves dans et en dehors de la classe.
- Domaine 5 : Intégrer l'individualisation des parcours d'apprentissage
 - Utiliser le numérique pour construire des parcours d'apprentissage individualisés ;
 - Assurer l'accessibilité aux outils, ressources et activités d'apprentissage pour tous les élèves/étudiants, y compris ceux qui ont des besoins éducatifs particuliers ;
 - Utiliser les technologies numériques pour encourager l'engagement et la créativité des élèves. Former les élèves aux usages et outils numériques (Pix).

- Domaine 4 : Le numérique pour évaluer ses élèves et analyser les résultats et apporter des rétroactions

Objectifs

Cet enseignement vise la capacité à concevoir et mettre en œuvre des situations pédagogiques en (discipline) d'apprentissage et d'évaluation mobilisant fortement les outils numériques pour répondre à des problèmes récurrents d'enseignement et/ou d'apprentissage en intégrant progressivement plus d'individualisation et d'adaptation à la diversité des publics, et d'avoir un regard réflexif sur les usages pédagogiques du numérique dans sa pratique professionnelle en EPS.

Évaluation

Dans le cadre de l'UE concernée :

- 1ère session : Contrôle en cours de formation : Documents à rendre et mise(s) en situation
- 2^{ème} session : CT documents à rendre et mise(s) en situation

Dans le cadre du BCC 23 compensable par autres BCC si note BCC 23 $\geq$ 08/20 : UE obtenue avec note $\geq$ 10, compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

- > Josselin Duchemin
Responsable pédagogique
j.duchemin@parisnanterre.fr